

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 18 mars 2021 à 19 heures 00 par visioconférence**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 12 mars 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

**Nombre de membres titulaires en exercice : 47**

**Sont présents : 34 membres (+ 1 pouvoir d'absent excusé)**

**a) 26 membres titulaires (+ 1 pouvoir d'absent excusé)**

Charles ANDREA - Patrick BARBIER - Patrick BUHL - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Philippe DESAINTEQUENTIN - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Nadège HORNBECK - Serge JANUS (*pouvoir de Marie-Odile UHLERICH*) - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Christophe KNOBLOCH - Mathieu LAUFENBURGER - Christian MEMHELD - Alain MEYER - Virginie MUHR - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERS-DOERFFER - Claude SCHALLER - Christian SCHLEIFER - Bernard SCHMITT - Sébastien SCHWOERER - Olivier SOHLER - Yvette WALSPURGER - Philippe WOTLING

**b) 8 délégués suppléants avec droit de vote**

Bertrand GAUDIN - Vincent GRISS - Christian HAESSLER - Monique HOULNÉ - Alexandre KRAUTH - Olivier MORIS - Fabienne OBERLÉ - Clément ROHMER

**Sont absents excusés (15) : (1 a donné pouvoir à 1 membre présent)**

Luc ADONETH - Hélène BACHMANN - Patrick DELSART - Denis DIGEL - Emmanuel ESCHRICH - Catherine GREIGERT - Sylvie HIRTZ - Alex JEHL - Pascal JEHL - Régine ORSATI - Lionel PFANN - Jean-Pierre PIELA - Claude RISCH - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH (*pouvoir donné à Serge JANUS*)

**Sont absents (6) :**

Yves DUSSOURD - Sébastien FOISSIER - Denise KEMPF - Philippe SCHEIBLING - Jean-Michel VOEGELI - Michel WIRA

**Assistent également à la séance :**

Le président du conseil de développement territorial du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

M. Patrick BARBIER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion en visioconférence. Il procède à l'appel nominatif de chacun des 33 délégués présents avec lui (25 titulaires et 8 suppléants).

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte dix-neuf points, dont dix-huit ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Règlement intérieur du comité syndical
3. Renouvellement du conseil de développement territorial
4. Arrêt du compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2020
5. Adoption du compte administratif pour l'exercice 2020 et affectation des résultats
6. Adoption du budget primitif pour l'exercice 2021
7. Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE)
8. Mobilité : Édition 2021 du défi « *J'y vais !* »
9. Environnement : subvention « *appel d'Air* » aux associations ADEAP et Trajets
10. Habitat et aménagement du territoire : convention avec l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
11. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
12. Désignation des représentants du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Établissement public foncier d'ALSACE (EPFA)
13. Désignation du représentant du PETR au sein de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) GIESSEN-LIEPVRETTE
14. Désignation du représentant du PETR au conseil d'administration du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) - Maison de la nature du RIED et de l'ALSACE CENTRALE
15. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « *Initiatives Alsace centrale* »
16. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « *Trion Climate* »
17. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP)
18. Désignation de la représentante du PETR au sein de l'assemblée générale de la Fédération des SCoT
19. Désignation du représentant du PETR au Comité national d'action sociale (CNAS)



Le Président  
du PETR  
Patrick BARBIER

Le Secrétaire  
de séance  
Bernard SCHMITT

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

**Délibération n° 2021-II-07 : SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SARE)**

---

Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) doit permettre le déploiement du service public de l'efficacité énergétique souhaité par la Région GRAND EST en lien avec les territoires. L'ambition de ce service est d'amplifier la rénovation énergétique de l'habitat. La Région GRAND EST a lancé au cours de l'été 2020 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de remettre à plat le parcours d'accompagnement des particuliers, en fonction du contexte propre à chaque territoire.

Le territoire de l'ALSACE CENTRALE est engagé dans une démarche « *climat air énergie* » volontaire depuis 2011. Dans le domaine de la rénovation de l'habitat, elle a notamment permis à création des Espaces « FAIRE » à SÉLESTAT et à ERSTEIN et le montage de la plateforme de rénovation des maisons individuelles.

Le programme « *service d'accompagnement à la rénovation énergétique* » (SARE) correspond à un nouvel outil financier pour renforcer les dynamiques territoriales de rénovation impulsées ces dernières années, et il constitue donc une opportunité pour amplifier l'engagement des particuliers dans une rénovation énergétique tout en contribuant à la mobilisation et la fluidification de l'écosystème de la rénovation.

Il impose de notamment de répondre à trois niveaux de « *prestations* » à offrir aux particuliers : informer / accompagner, animer / assurer le suivi technique des chantiers. De plus, le territoire peut aussi, s'il le souhaite, se saisir de l'accompagnement du « petit tertiaire ».

En partenariat avec la commune de communes du canton d'ERSTEIN, le PETR a présenté sa candidature en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la région GRAND EST.

Le partenariat entre le PETR et la communauté de communes sera formalisé par une convention qui définira les modalités de gestion commune du service et les éléments de rapprochement pour :

- articuler les missions des conseillères FAIRE,
- gérer en commun les contacts et organiser un agenda collaboratif (répartition des permanences téléphoniques et physiques),
- mettre en place des actions de communication et d'animation mutualisées.

Le PETR sera l'interlocuteur de la région GRAND EST pour la gestion du dispositif commun.

Un comité de pilotage assurera le suivi de ce programme en associant l'ensemble des partenaires : les communautés de communes, la société d'économie mixte (SEM) OKTAVE, le projet d'intérêt général (PIG) « *Renov' Habitat* », l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL), le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les centres communaux d'action sociale (CCAS)... Il sera notamment chargé de :

- piloter et suivre la démarche et les objectifs,
- partager les informations relatives aux différents dispositifs existants,
- améliorer en continu le parcours d'accompagnement des particuliers en adoptant un langage commun entre les partenaires,
- définir le programme d'actions « *dynamiques de la rénovation* » : stratégie de communication du SARE et actions de sensibilisation.

Ce comité de pilotage portera une attention particulière à l'articulation entre les différents dispositifs et opérateurs. L'objectif principal est l'amélioration continue du service en mettant l'utilisateur au cœur du dispositif et en travaillant dans son intérêt.

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

**Délibération n° 2021-II-07 : SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**  
(suite)

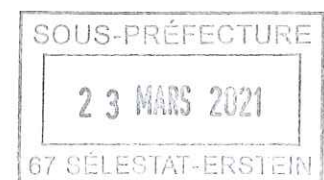
**DÉCISION**

LE COMITÉ SYNDICAL,

*Sur la proposition du président,*

À l'unanimité,

**Prend acte de la candidature du PETR, en partenariat avec la communauté de communes du canton d'ERSTEIN, en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour un service d'accompagnement à la rénovation énergétique,**  
**Charge le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de ce service.**



Affiché au siège du syndicat mixte le **22 mars 2021**  
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **22 mars 2021**  
Pour ampliation,

pour extrait conforme,  
Le Président

  
Patrick BARBIER